

# Grippe A (H1N1): les grandes entreprises se préparent, pas les autres...



© David Mathieu - Fotolia

En cas de pandémie grippale, les entreprises et administrations pourraient se trouver en butte à des records d'absentéisme, atteignant voire dépassant 40%. Mise en place d'une cellule de veille sanitaire, élaboration de stratégies pour la poursuite de l'activité, constitution de stocks de masques... chaque entreprise anticipe au mieux. Les plus grandes en tout cas.

Chez le constructeur automobile PSA par exemple, le premier «plan pandémie» date de 2006. «Nous avons une stratégie de gestion du risque sanitaire dans sa globalité», nous-a-t-on assuré au service médical. «Nous nous préoccupons donc du virus H1N1 mais aussi de l'ensemble des risques infectieux qu'il peut y avoir sur la planète».

Concernant la [grippe A \(H1N1\)](#), «nous avons mis en place une gradation du risque en fonction de la situation de chaque pays. Chaque déplacement d'un collaborateur dans une zone à risque est ainsi évalué. Nous sommes en conformité avec les recommandations des autorités françaises».

Celles-ci ont en effet établi un plan gouvernemental «pandémie grippale», comportant des recommandations aux entreprises. Il y est question «d'évaluation des ressources humaines nécessaires au maintien des activités indispensables», de mesures «pour protéger la santé des salariés (organisation du travail en temps de crise, mesures d'hygiène, port de masques...)», et encore d'identification «des activités qui doivent être assurées en toutes circonstances et de celles qui doivent être différées».

«Ne rien faire va coûter cher»

En théorie, chaque entreprise doit se doter d'une cellule de veille sanitaire. C'est le cas chez Anios (450 personnes), spécialisée dans les produits de désinfection. «Nous avons mis en place des procédures qui évoluent au rythme des niveaux d'alerte», nous explique Jacques Criquelion, le directeur scientifique. «Par ailleurs, un certain nombre de nos collaborateurs sont formés pour être multi-opérateurs, prêts à travailler à effectifs réduits. Néanmoins, si plus de la moitié du personnel était touchée, cela deviendrait très délicat car les solutions de repli ne sont pas extensibles».

Si les grandes entreprises se sont dotées d'un «plan pandémie», la situation paraît différente au sein des petites et moyennes structures. «Elles ne sont pas préparées», nous confirme Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CGPME. «Nous constatons actuellement qu'elles sont bien plus préoccupées par la crise économique que la grippe A (H1N1)», déplore-t-il.



prévention de la grippe au sein de l'Office fédéral de la santé publique de son pays, la Suisse- Catherine Ammon nous confirme pourtant «qu'il est indispensable que les entreprises aient un plan pandémie digne de ce nom et de le mettre à jour régulièrement. Même les PME bien sûr. En cas d'absentéisme élevé, l'exploitation s'arrête. Ne rien faire risque de coûter cher. Sans plan de contingence, 12% des entreprises disparaissent dans les 5 ans, 40% cessent leurs activités dans les 18 mois, 40% ne rouvrent jamais, seules 8% survivent! C'est pourquoi il est important de se préparer et en profiter à l'heure actuelle, alors que le virus n'est pas encore virulent». Cette observatrice avisée, a d'ailleurs créé un site spécialement adapté à la préparation des entreprises: [www.ready4flu.com/](http://www.ready4flu.com/).

Source : Ministère de la Santé Interview au service médical de PSA, 25 mai 2009 Interview de Jacques Criquelion (Anios), 26 mai 2009 Interview de Catherine Ammon, 14 mai 2009

© 1996-2006 Destination Santé SAS - Tous droits réservés. Aucune des informations contenues dans ce serveur ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable de Destination Santé. Tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par les articles L 122-4 et L 335-3 du Code de la Propriété intellectuelle: jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.